Département de l'éducation et des proximités
Direction des actions éducatives
Service éducation
Tél. : 02.33.32.41.00
serviceeducation@ville-alencon.fr

DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

IDENTITE DES RESPONSABLES LEGAUX

Responsable légal 1 - lien de parenté : _____

NOM : _____PRENOM : _____

Situation familiale (cocher la mention utile) :

☐célibataire ☐marié ☐concubinage ☐divorcé ☐séparé ☐veuf

Profession : _____

Responsable légal 2 - lien de parenté : _____

NOM : _____PRENOM : _____

Situation familiale (cocher la mention utile) :

☐célibataire ☐marié ☐concubinage ☐divorcé ☐séparé ☐veuf

Profession : _____

Coordonnées du foyer (ou du responsable légal sollicitant la bourse en cas de séparation)

⚠ ***Pour prétendre à l'attribution d'une bourse, il est nécessaire d'être domicilié à Alençon.***

Adresse : _____

N° Téléphone : _____

Adresse mail : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE : _____

NOMS ET PRENOMS DES ENFANTS SCOLARISES EN ETUDES SECONDAIRES (COLLEGE-LYCEE-BEP-CAP-1ère ANNEE D'APPRENTISSAGE)	DATE DE NAISSANCE	SITUATION SCOLAIRE 2026-2027		REGIME (externe ou interne)
		NOM DE L'ETABLISSEMENT	CLASSE SUIVIE	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

Je soussigné(e)_____ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande.

Date : _____ Signature :

Les informations recueillies sont collectées pour l'étude des demandes de bourses déposées auprès de la Ville d'Alençon. La base légale du traitement repose sur des prérogatives de mission de service public. La communication des informations est obligatoire pour pouvoir bénéficier du service public. Les données sont destinées au service éducation de la Ville et de la Communauté urbaine d'Alençon et seront conservées le temps du traitement puis archivées conformément à la durée légale des archives municipales. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de limitation, de portabilité et de rectification des informations vous concernant, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier ou courriel accompagné d'un justificatif d'identité à : Ville d'Alençon – délégué à la protection des données – Place Foch CS 50362 61014 Alençon cedex ou dpo@ville-alencon.fr. Vous avez enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

PROCEDURE DE DEPOT DU DOSSIER POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Le dossier devra être retourné complété, daté, signé et accompagné des pièces justificatives rappelées ci-dessous **avant le 30 octobre 2026** au service éducation de la Ville d'Alençon :

- **Par courrier :**
 Service éducation
 Ville d'Alençon
 Hôtel de ville, Place Foch, CS 50362
 61014 ALENCON CEDEX

ou

- **Par mail :** serviceeducation@ville-alencon.fr. Un accusé de réception vous sera transmis en réponse à votre mail. Sans réception de cet accusé dans les jours qui suivent votre envoi, nous vous invitons à revenir vers le service éducation pour vérifier sa bonne réception.

ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS POURRONT ÊTRE TRAITÉS

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Attestation de paiement des prestations familiales perçues (CAF ou MSA), datant de moins de 6 mois (l'attestation de quotient familial n'est pas suffisante)
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition **OU** les justificatifs des ressources de chacune des personnes vivant au foyer pour les trois derniers mois (bulletins de salaire, attestations de paiement pôle emploi, attestations de paiement de la sécurité sociale, pension alimentaire/ invalidité/ de retraite, etc.)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom des parents
- Un certificat de scolarité daté de septembre ou octobre 2026

CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION

RESSOURCES DU RESPONSABLE LEGAL 1 _____

RESSOURCES DU RESPONSABLE LEGAL 2 _____

PRESTATIONS FAMILIALES (sauf allocation logement) _____

AF.....AJE.....CF.....

ASF.....RSA.....APE.....

API.....AUTRES.....

AUTRES RESSOURCES EVENTUELLES : Pension alimentaire _____

Ressources diverses _____

TOTAL RESSOURCES DU MENAGE	
NOMBRE DE PARTS	
QUOTIENT FAMILIAL	